

Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire
Direction de l'interministérialité et du
développement durable
Bureau des procédures environnementales et
foncières
Place Michel Debré
49934 ANGERS CEDEX 9

Le 2 mars 2020, à Nantes

Dossier suivi par : Justine VAILLANT

Mail : jvaillant@syndicatloireaval.fr

Tel. : 09 72 54 19 32

Réf. : JV-2020-03-0032

Vos réf. : ICPE - Projet de renouvellement et d'extension de la sablière au lieu-dit « Les Bédoutières – La Sanglerie » - Freigné et la Cornuaille

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, les compléments apportés au dossier de demande d'autorisation ICPE relatif au projet de renouvellement et d'extension de la sablière au lieu-dit « Les Bédoutières – La Sanglerie », sur les communes de Freigné et la Cornuaille.

Pour mémoire, le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 30 avril 2019 et a émis un **avis favorable**.

En complément, les membres présents ont souhaité mettre en avant la présence d'une zone humide attenante au site d'extraction, en particulier les conséquences éventuelles de l'extraction sur la zone humide, en termes d'assèchement et de destruction.

Après examen des compléments transmis, les membres du bureau de la CLE ont jugé insuffisants les éléments apportés. Le pétitionnaire mentionne une distance sécuritaire de 55 mètres, identifiée comme suffisante pour ne pas assécher la zone humide attenante. Les membres du bureau réitèrent leur demande de précisions techniques quant au risque d'assèchement de la zone humide, et à l'absence d'impacts des extractions.

Par ailleurs, et au regard du déficit d'alimentation du ruisseau et des zones humides induit par l'exploitation actuelle de la sablière, les membres du bureau de la CLE souhaitent un engagement du

pétitionnaire à réaliser les travaux de déconnexion du cours d'eau au plan d'eau, comme prévu dans l'arrêté de 1997, avant la mise en œuvre du projet d'extension de la sablière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire